

Mot du président



Bonjour à tous les membres de l'Association des Auteurs de la Montérégie,

Voici les dernières nouvelles et l'état de la situation. Je parlerai des thèmes suivants :

- la survie de notre association ;
- notre accréditation avec la ville de Longueuil et du projet subventionné qui a été reportée, projet pour lequel l'association n'a plus les moyens financiers de le réaliser ;
- l'édition 2025 des Grands-Prix de la Montérégie.

La survie de notre association

Lors de ma dernière lettre, je vous ai présenté la réalité dans laquelle se trouve l'AAM depuis le décès tragique de notre coordonnatrice bien-aimée, Mireille Croteau-Noël. J'y ai fait aussi un appel à tous pour inviter les membres à s'impliquer, car l'AAM a besoin de renouveler son CA. En ce moment, je cumule les charges de la présidence et de la coordination.

Depuis cet appel à tous, j'ai fait des démarches pour recruter des membres au CA en leur signifiant que la tâche à chacun d'eux va au-delà d'une simple figuration. Certains membres ont signifié leur intérêt, mais, après leur avoir dit ce que cela exige comme charge, ces membres n'ont pas manifesté leur volonté de s'impliquer. J'ai aussi fait des démarches, vouées à l'échec dès le départ, pour trouver quelqu'un qui prendra les responsabilités de la coordination des opérations quotidiennes de l'AAM dans un contexte où les fonds ne seront plus là pour payer cettedite personne.

À moins que, lors de l'AGA, cinq membres s'engagent à insuffler un nouveau dynamisme, je vais recommander la dissolution de l'AAM. Aucun président d'une organisation ne souhaite dire à ses membres qu'ils devront avaliser sa suggestion de dissoudre notre association. Hélas ! La charge est trop lourde sur mes épaules, et, étant le seul membre du CA encore en poste, vous comprendrez que je n'ai plus la légitimité de poursuivre ma tâche.

Notre accréditation avec la ville de Longueuil et le projet subventionné par celle-ci

En 2023, l'AAM a accepté l'offre de la ville de Longueuil d'être le maître d'œuvre de la célébration des patriotes prévue au début de septembre 2024.

- Patrimoine moderne : L'activité ***Histoires, pique-nique et autres histoires qui rôdent***, en collaboration avec les artisans et artisanes du livre, conteurs, musiciens et Métiers anciens, dont la préparation est en cours depuis un an, se tiendra les 6 et 7 septembre sous la présidence d'honneur d'Yves Beauchemin. Seront lus des textes de Jacques Ferron, Raymond Lévesque et Georges d'Or. De nombreux auteurs de l'Association seront en séance de dédicaces.

L'organisation de l'événement s'effectuait selon les échéanciers prévus et avec le dynamisme et le professionnalisme de Mireille. Or, la santé de Mireille a rapidement décliné en juillet 2024. Cet événement a été annulé par la Ville de Longueuil, qui avait alors des problèmes de logistiques et aussi en raison de la santé préoccupante de Mireille. Je ne sais pas quelle est parmi ces deux réalités celle qui a scellé la décision de la Ville de Longueuil. Or, depuis le report de l'événement, l'AAM a puisé non intentionnellement dans cette subvention de 10 000 \$ pour subvenir aux opérations de l'AAM. Cet argent est dépensé et la Ville n'a rien eu, hélas, en échange. J'en assume la responsabilité.

Jean-Marc Desgent et moi sommes invités à une réunion avec la Ville de Longueuil le 14 mai 2025 pour discuter de notre accréditation et du projet en péril. Je vous communiquerai ce qui en est ressorti lors de l'AGA. Je n'ai aucune indication de leur part selon laquelle la ville de Longueuil pourrait nous aider à nous relever en tant qu'association.

L'édition 2025 des Grands-Prix de la Montérégie

J'ai reçu les noms des finalistes et des lauréats. Comme vous l'avez remarqué, les noms des finalistes pour chacune des deux catégories n'ont été divulgués ni par Culture Montérégie à ma demande ni sur notre site Internet. Je tiens à vous rassurer sur ce point. La remise de ces prix aura bien lieu lors de notre AGA et non lors du Gala des remises de prix de Culture Montérégie. La raison est double.

La première résulte d'un vice de procédure lors de la gestion du prix Arlette-Cousture par Culture Montérégie. Malgré cela, je vais recommander à l'AGA d'accepter les résultats du comité d'évaluation pour ce prix. Cependant, un vote sera requis pour reconnaître le lauréat et la remise de sa bourse. En raison de mon insatisfaction, je vais aussi demander un vote sur la question du paiement final pour le mandataire, Culture Montérégie.

La seconde est mon désir de m'assurer de la participation à l'AGA d'un maximum de membres possibles. En effet, si les finalistes étaient connus, alors seulement ces derniers

se déplaceraient pour recevoir le prix. Comme cette AGA risque d'être la dernière, je tenais à réunir le plus grand nombre possible de membres.

Or, il y a eu 9 candidatures pour le prix Arlette-Cousture et 11 pour le prix Philippe-Beha. Donc, je m'attends à avoir au moins ces 20 membres pour discuter de l'avenir de notre association.

Voici comment cela va se passer.

- Le dévoilement et la remise des prix aux deux lauréats seront effectués à la fin de l'AGA.
- Aucun représentant des lauréats ne pourra recevoir le prix en leur nom.
- Tout lauréat absent accepte que son prix soit retourné au fond d'opération de l'AAM.
- Veuillez noter ceci : Les lauréats doivent être présents obligatoirement dès le début de l'AGA à 18 h 30 pour participer, aux noms de tous les membres, à la dissolution très probable de l'AAM.
- À moins de circonstances extraordinaires, seuls les membres inscrits avant 18 h 30 pourront y assister.

Le mot de la fin

L'histoire de l'association démontre le constat suivant : une grande majorité de nos membres adhèrent à l'AAM pour avoir le droit de participer aux Grands Prix et ont démontré par le passé peu d'intérêt ou de volonté pour « donner au suivant ». Ce constat, maintes fois observé par ma prédécesseure et par les anciens, constitue en quelque sorte notre nouvel ADN identitaire et nous devons l'assumer. Personnellement, j'assume ma responsabilité dans ce qui arrive à l'association. Peut-être que mon discours choque certains d'entre vous. En tant que président, je me dois de donner un portrait clair et l'heure juste à tous nos membres. J'assume aussi les éventuelles critiques dans ma manière de procéder.

Je vous invite donc à la très probable dernière AGA. Les détails sont fournis dans la notice de convocation qui suit.

André Laveau

André Laveau
Président de l'AAM



Avis de convocation à tous les membres de l'Association des Auteurs de la Montérégie

Assemblée générale annuelle 2025

Date : **jeudi, 29 mai 2025 à 18 h 30**

Lieu : Bibliothèque municipale de Sainte-Julie,
1600, chemin du Fer-à-Cheval, Sainte-Julie (Québec)
À la salle multifonctionnelle située à l'entrée principale de la bibliothèque.

Ordre du jour

Partie I :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'AGA 2024
3. États financiers 2024 - 2025
4. Bilan des activités 2024 - 2025
5. Grands-Prix 2025
6. Élection du CA
7. Dissolution de l'Association des Auteurs de la Montérégie
8. Levée de l'assemblée

N.B.

- A. **La salle nous a été gracieusement réservée.**
 - a. **Arrivez entre 18 h et 18 h 15 au plus tard afin que je puisse valider toutes les présences avant de débiter à 18 h 30 précise.**
 - b. **Clôture de la première portion de la réunion pour 20 h 30 au plus tard.**
- B. **Lisez tous les documents qui sont inclus dans ce fichier avant votre arrivée à l'AGA.**
- C. **Le stationnement derrière la bibliothèque est facile d'accès.**

André Laveau

André Laveau
Président de l'AAM



**Avis de convocation à tous les membres
de l'Association des Auteurs de la Montérégie**

Dévoilement et remise des Grands Prix 2025

Date : jeudi, 29 mai 2025 à 20 h 30

**Lieu : Bibliothèque municipale de Sainte-Julie,
1600, chemin du Fer-à-Cheval, Sainte-Julie (Québec)
À la salle multifonctionnelle située à l'entrée principale de la bibliothèque.**

Ordre du jour

Partie II :

- 1. Dévoilement des finalistes et remise des prix aux lauréats pour les prix :
Philippe-Beha & Arlette-Cousture**

N.B.

- A. La salle nous a été gracieusement réservée.**
 - a. Début de la seconde portion de la réunion pour 20 h 30**
 - b. Quitter la salle avant 21 h.**
- B. À moins de circonstances extraordinaires, seuls les membres inscrits avant
18 h 30 pourront y assister.**

André Laveau

André Laveau
Président de l'AAM

Association des auteurs de la Montérégie



Assemblée générale des membres de l'Association des Auteurs de la Montérégie (AMM) tenue le mercredi 22 mai 2024, 19 heures, au Centre culturel Jacques-Ferron, salle Raymond-Lévesque, 100, rue Saint-Laurent, Longueuil.

Les membres présents :

Jean-Marc Desgent
André Laveau
Janick Belleau
Réjean Plamondon
Chantal Gevrey
Denis Boudrias
Louise Chevrier
Gaétane Dufour
Gabrielle Chevarier

1. Ouverture et mot de bienvenue

Le président André Laveau salue les membres présents. Il constate qu'il y a quorum et déclare l'assemblée ouverte à 19 h 14.

André Laveau agira comme président d'assemblée et Louise Chevrier agira comme secrétaire d'assemblée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Proposé par Denis Boudrias, appuyé par Janick Belleau, l'ordre du jour suivant est adopté à l'unanimité :

1. Ouverture et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 mai 2023.
4. Dépôt du rapport financier.
5. Bilan des activités de la dernière année.

6. Affaires nouvelles :

- a) Salutations à Mireille Noël, absente pour cause de maladie.
- b) Culture Montérégie et remise des Grands Prix du livre.
- c) Intelligence artificielle

Ce point reste ouvert.

7. Élections au conseil d'administration.

8. Levée de l'assemblée.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 mai 2023.

Une modification doit être ajoutée au projet de procès-verbal, le nom de Gaétane Dufour a été omis parmi les présences, alors qu'elle était présente. Denis Boudrias demande la dispense de lecture.

Proposé par Gaétane Dufour, appuyée par Chantal Gevrey, le procès-verbal de l'assemblée générale du 24 mai 2023 tel que modifié est adopté à l'unanimité.

4. Dépôt du rapport financier.

L'AAM termine son année financière avec un déficit de 3 800 \$.

Faits saillants

- Les revenus ont été de 25 036 \$ et les dépenses de 28 846 \$.
- Le salaire de la coordonnatrice s'élève à 10 533 \$;
- Les frais de graphisme (dépliant Grands Prix et site Internet) à 5516 \$.
- Les cachets pour l'activité **Quand la fiction rencontre la réalité** s'élèvent à 1822 \$.
- L'activité **Les Grands Prix du livre en Montérégie** a coûté 12 218 \$. Les commandites recueillies pour cette activité s'élèvent à 19 075 \$.
- Le conseil d'administration doit adopter le rapport financier à sa prochaine assemblée.

Une discussion s'en suit à savoir si l'AAM devrait demander directement l'aide de CALQ (Mme Dufour) ou ne faut-il pas s'associer avec Culture Montérégie pour obtenir plus de subventions de fonctionnement. Les associations régionales comme la nôtre restent fragiles. À propos du sous-financement en Montérégie, Chantal Gevrey rappelle que Culture Montérégie a mené une enquête et produit des statistiques. Elle suggère au conseil d'administration de s'en inspirer pour documenter nos demandes.

5. Bilan des activités de l'année écoulée.

- Le conseil d'administration a tenu 3 réunions, dont une assemblée spéciale pour la nomination de deux nouveaux membres honoraires : Ginette Dessureault et Robert Soulières.

- Le comité de communication composé de Louise Chevrier, Serge Labrosse et Mireille Noël s'est réuni trois fois.
- Louise Chevrier et Serge Labrosse ont représenté l'AAM au cocktail de Noël de Culture Montérégie.
- Louise Chevrier a représenté l'AAM à la consultation publique d'une politique culturelle à la Ville de Chambly.
- **Quand la fiction rencontre la réalité** poursuit sa tournée. Nous avons réussi à tenir l'activité à l'extérieur de Longueuil en nous associant avec des bibliothèques publiques de la Montérégie et même avec le *Musée du Haut-Richelieu* où une rencontre a attiré une soixantaine de personnes. La tournée **Quand la fiction rencontre la réalité** se poursuivra en 2024-2025.
- Patrimoine moderne : L'activité **Histoires, pique-nique et autres histoires qui rôdent**, en collaboration avec les artisans et artisanes du livre, conteurs, musiciens et Métiers anciens, dont la préparation est en cours depuis un an, se tiendra les 6 et 7 septembre sous la présidence d'honneur d'Yves Beauchemin. Seront lus des textes de Jacques Ferron, Raymond Lévesque et Georges d'Or. De nombreux auteurs de l'Association seront en séance de dédicaces.
- **Grand Prix du livre des tout-petits** : Exceptionnellement, ce prix n'a pas été remis cette année, il a été restructuré en collaboration avec Soulières éditeur (à valider).
- **Les Grands Prix du livre en Montérégie**. Louise Chevrier et Mireille Noël ont sollicité l'ensemble de la députation montérégienne pour le financement. Les prix ont été remis à Brossard le 14 mai dernier.
- Gabrielle Chevarier a reçu le prix **Arlette-Cousture** pour *Madame Werner*, Léméac éditeur.
- Valérie Fiset-Sauvageau a reçu le prix **Bernadette-Renaud** pour *Dernier départ à 14 h 45*, Bayard Canada livre.
- Arlette Cousture était présente pour remettre le prix portant son nom.
- **Gabrielle Chevarier étant présente, une résolution offrant nos félicitations est proposée par Jean-Marc Desgent et appuyée par Louise Chevrier. Acceptée à l'unanimité.**

6. Affaires nouvelles

- **Salutations à Mireille Noël.**
Notre coordonnatrice et membre du conseil d'administration Mireille Noël est souffrante depuis quelques semaines, ce qui l'a empêchée d'assister à l'assemblée générale.
Jean-Marc Desgent, appuyé par Janick Belleau, soulignant le travail remarquable de notre coordonnatrice, propose d'adresser nos plus vives et sincères salutations à Mireille Noël en lui offrant nos vœux de prompt rétablissement. Adoptée à l'unanimité.

- **Remise des Grands Prix.**

Plusieurs de nos membres ont assisté au Gala de Culture Montérégie pendant lequel ont été remis les Grands Prix. Au cours de ce même Gala, deux autres prix littéraires ont été également remis.

Louise Chevrier et Gabrielle Chevarier font la remarque que cette remise de deux autres prix reléguait nos prix au second rang. Au cours d'un gala, les prix prestigieux sont toujours remis en fin de cérémonie, ce qui fut le cas puisqu'il s'agissait de prix remis, un par Télé-Québec, un autre par le CALQ. Certes, quatre prix honorant la littérature au cours d'un même événement sont à souligner. Toutefois, l'AAM, membre de Culture Montérégie, devrait être au cœur du rayonnement de la littérature montérégienne. À noter que les deux autres auteurs lauréats ne sont pas membres de notre association.

L'assemblée propose des discussions entre Culture Montérégie et l'AAM afin de trouver une façon d'éviter ce genre de malaise. Il est également suggéré d'inviter ces lauréats à devenir membres de notre association.

- **Intelligence artificielle**

André Laveau s'inquiète de l'effet que cette nouvelle technologie puisse avoir sur les œuvres de nos membres. Chantal Gevrey rappelle qu'il y a une préoccupation à ce sujet à l'UNEQ et qu'il serait intéressant de les appuyer.

- **Activités et créativité**

Janick Belleau tient à souligner et remercier l'équipe pour la grande créativité qui inspire la mise sur pied des nouvelles activités.

7. Élections au conseil d'administration.

Tous les membres actuels du conseil d'administration ont accepté de renouveler leur mandat de deux ans.

Le président demande une dispense d'élections étant donné que personne d'autre ne s'est proposé.

Gaétane Dufour, appuyée par Gabrielle Chevarier, propose que le mandat de l'ensemble des membres du conseil d'administration soit renouvelé.

8. Levée de l'assemblée.

À 20 h 24, l'ordre du jour étant épuisé, Jean-Marc Desgent, appuyé par Gabrielle Chevarier, demande la levée de l'assemblée. Adoptée à l'unanimité.

Louise Chevrier, secrétaire

Association des auteurs de la Montérégie



États financiers 2024 - 2025

| États financiers 2024 - 2025 AAM | | jeudi 8 mai 2025 |
|--|--------------------------------|--------------------------|
| | Encaisse au 30 avril 2024 | 16 038,59 \$ |
| REVENUS | | |
| Cotisations | | 3 868,00 \$ |
| Dépôt (subvention + ristourne) | | 5 208,02 \$ |
| | TOTAL DES REVENUS | <u>9 076,02</u> \$ |
| DÉPENSES | | |
| Grands prix 2025 (montant facturé de 1200\$ non payé) | | 3 736,99 \$ |
| Quand la fiction rencontre la réalité | | 1 300,00 \$ |
| Communications corporatives (site Internet, infolettres, AGA) | | 1 574,56 \$ |
| Ressources humaines et représentation (incluant salaires, formation, cotisations à des organismes, frais de représentation et divers) | | 9 600,00 \$ |
| Frais de fonctionnement (incluant loyer, assurances, matériel de bureau et entretien de l'ordinateur, frais de poste, frais bancaires) | | 4 596,02 \$ |
| | TOTAL DES DÉPENSES | <u>20 807,57</u> \$ |
| | RÉSULTATS DE L'EXERCICE | <u>(11 731,55)</u> \$ |
| | Encaisse au 30 avril 2025 | 4 507,04 \$ |
| <p>Grâce à une entente avec la Ville de Longueuil, nous disposons d'un local sans frais depuis octobre 2019.</p> <p>Depuis 2023, nous devons payer une licence commerciale pour le local</p> | | |

Association des auteurs de la Montérégie



Bilan des activités 2024 - 2025

- Tout au long de l'exercice financier, les conférences « **Quand la fiction rencontre la réalité** », qui ont été données conjointement par l'auteur et son recherchiste/documentaliste, ont connu un vif succès. Au total, il y a eu neuf activités qui ont été très bien appréciées autant par le public que par les conférenciers.
- Le Grand Prix des Tout-Petits a été annulé en décembre dernier. Les personnes responsables de cette activité se sont donné une année de pause pour revoir le concept.
- En raison du décès de notre coordonnatrice Mireille, j'ai assumé la charge de coordonnateur en plus de celle de la présidence.
- Toujours en décembre, Serge Labrosse a donné sa démission du CA. Louise Chevrier et Jean-Marc Desgent ont aussi signifié leur intention de démissionner du CA. Et cette réalité prend effet officiellement le jour de l'AGA 2025.
- Entre le décès de Mireille et celui où le moment où je disposais des clés et des accès informatiques et maîtrisais les dossiers, il s'est écoulé environ 4 à 6 semaines. Je m'excuse encore de n'avoir pas pu répondre à de nombreuses demandes de nos membres à leur satisfaction.

André Laveau

André Laveau
Président de l'AAM